

RÉCHAUFFER LA BANQUISE

Le bulletin pour tropicaliser la Gauche

• AOUT 2004 • N U M E R O 26 •

• LES PUBLICATIONS DU CACTUS • WWW.CACTUS-REPUBLICAIN.ORG •

GAI, GAYS, MARRIEZ-VOUS ?

❖ EDITO

Par Jean-Luc Gonneau

*Drôle d'idée de consacrer un numéro avec le mariage en vedette. Si beaucoup d'entre nous n'ont apprécié que modérément le tohu bohu médiatique orchestré par le maire de Bègles autour du mariage de deux homosexuels, il demeure que l'institution du mariage est rarement, allez, une fois par génération, visitée par les politiques. Et qu'il y a peut-être des raisons à cela. Prudence, prudence, se disent-ils sans doute. La prudence n'est pas notre tasse de thé favorite, d'une part, et, d'autre part, il y a derrière le mariage une kyrielle de questions autrement plus intéressantes que l'institution elle-même : la famille, la parenté, l'adoption, les intérêts économiques, les croyances et sans doute encore des tas de choses. Toutes questions qui intéressent **La gauche !** et justifient amplement notre choix. Un aussi vaste champ ne sera évidemment pas traité dans l'espace réduit de notre modeste gazette, mais nous posons quelques jalons, sans craindre, comme d'habitude, les points de vue divergents.*

Alors voilà, c'est l'été, le gouvernement n'a pas dérogé, en concoctant les coups en dessous estivaux qui sont devenus une sorte de tradition française, supprimant de ci de là quelques allocations destinées aux familles les plus défavorisées (200000 familles touchées, une paille, la France d'en bas est en liesse), étalant la revalorisation du SMIC sur deux ans (la France d'en bas pavoise), préparant une amnistie fiscale pour les (très) riches (la France d'en bas exulte), utilisant le 49.3 pour faire passer une loi de décentralisation qui, en l'état, est un précieux outil, pour le gouvernement, de démembrement du service public, modifiant l'âge limite pour la présidence d'une entreprise publique pour faire un cadeau à Francis Mer (mais là, il semble que ça coince), l'un des plus nuls ministres de l'économie que nous ayons connus, dans une fonction où pourtant la concurrence est rude. Michel Pillier, qui s'interroge au début de son article, sur notre éventuelle évolution libérale, constatera ici qu'il n'en est rien.

*Malgré tout cela, l'heure est à la détente vacancière, pour ceux qui en ont les moyens, et la détente propice, on l'espère, à la réflexion. Nous avons donc demandé à **João Silveirinho**, notre rédacteur en chef, de nous brosser une fresque sur le mariage, ce dont, non sans quelque insistance auprès de lui, il s'est finalement acquitté. **Clémentine Autain**, qui participa à l'équipée béglaise, nous donne son point de vue. Affuté, le point de vue. **Michel Pillier**, lui, n'est pas du tout, mais alors pas du tout d'accord, ni avec le maire de Bègles, ni avec Clémentine, ni même avec João, dont le sens de la mesure est pourtant proverbial. **Jean-Michel Dejenne** nous dit avec élégance le peu de bien qu'il pense de la vénérable institution en la resituant dans l'histoire et dans l'époque. **Vincent Guillot**, nouveau contributeur, nous livre un texte militant, virulent, réjouissant. João, sans doute épuisé par ses réflexions noceuses, a transmis à **Mick, Paule et Loulou** le soin de vous donner quelques nouvelles de **La gauche !** et de la gauche.*

Bonnes lectures !

❖ DU MARIAGE EN GENERAL ET EN PARTICULIER

Par João Silveirinho

Le « mariage de Bègles » a défrayé la chronique. C'est probablement dommage, car un tel évènement n'en méritait pas tant. De plus, il tombait mal, en pleine période électorale. Certes, une élection ne doit pas empêcher les tourtereaux, de quelque sexe qu'ils soient, de convoler si tel est leur désir. Mais le maire de Bègles, parlementaire, ancien candidat aux élections présidentielles, figure médiatique, ne pouvait ignorer que « le mariage » allait faire la une de bien des journaux. On peut même penser, sans offense, qu'il souhaitait un tel tapage.

Qu'une élection européenne alors toute proche, qui avait déjà bien du mal à passionner les foules alors que ses conséquences ne sont pas négligeables, passe quelques jours au second plan à cause d'un mariage spectacularisé, il y a là quelque chose de fâcheux pour la démocratie. Après tout, les futurs époux pouvaient attendre un tout petit peu.

Les esprits pointilleux pourront aussi relever d'autres aspects discutables de l'évènement : omniprésence d'un avocat parisien, lui aussi habitué des plateaux télévisés, auprès des deux impétrants, participation à la photo de famille, amplement diffusés, d'élus n'ayant guère de liens avec Bègles, ni avec les familles concernées, mais présents, apparemment, pour « la cause ». Passons.

Toutes ces réserves faites, et d'autres encore de nature juridique, le « mariage de Bègles » a eu au moins un aspect positif : mettre en débat cette vénérable institution, pilier, un peu branlant depuis quelques décennies, de l'organisation sociale de notre pays et de bien d'autres, presque tous en fait, avec quelques variantes.

Beaucoup d'explications sont données à l'habitude qu'on une majorité, de plus en plus étroite cependant, de nos concitoyens à se marier, depuis le « ça s'est toujours fait »

jusqu'à la « pression sociale », de la volonté de procréation aux avantages fiscaux et nous en passons car la liste serait longue. Mais. Mais n'hésitons pas et soyons triviaux : il y a deux éléments fondamentaux consubstantiels au mariage, qui sont le fric et le cul, un autre, moins fréquent mais croissant avec l'âge, l'affre de la solitude, et un petit dernier, plus marginal, qui est le contournement de dispositions administratives, dans le cas notamment de l'adoption, nous y reviendrons, et de l'obtention de titre de séjour pour un conjoint étranger. Un seul des quatre peut suffire, mais le cumul est fréquent. Mais revenons au deux principaux : comme la société se veut parfois policée, on emploie d'autres mots, parmi lesquels intérêt mutuel, amour, affinités, sentiments, fondation d'une famille etc. C'est plus présentable que fric et cul. Et on peut fonder une famille hors mariage, cas de plus en plus fréquent, y compris chez certaines éminences républicaines.

Le mariage bourgeois traditionnel est d'abord affaire de fric. Il copie en cela le mariage aristocratique, alliance de familles, c'est-à-dire de pouvoirs, de patrimoines, de territoires et, par effet de la procréation, pérennisation dans le temps de tout ce tintouin. Si le cul-amour-sentiment y est aussi, c'est juste un bonus. Le jeune homme ou la jeune fille qui se refuse à l'arrangement risque gros, la mésalliance est sévèrement punie par la classe sociale à laquelle on appartient. Le mariage arrangé encore courant de nos jours dans certains pays est une vivante illustration de cette « tradition ». Et notre bourgeoisie, même si elle a du, il n'y a pas si longtemps, concéder un peu d'espace au cul-amour-sentiment, reste souvent vigilante sur la surface sociale des deux promis. On peut choisir, c'est un progrès, mais le choix demeure limité. Les bonnes âmes ont cela dit quelques arguments à faire valoir : une entente interclassiste, et plus encore interculturelle, ne va pas de soi : éducations différentes, milieux amicaux ou professionnels distincts, que d'obstacles au bonheur de ces chers petits.

Parce que le mariage a été, et demeure en grande partie, un puissant outil de normalisation sociale, il a fait l'objet d'une particulière

attention des pouvoirs tant séculiers que religieux, qui se sont confondus, ou entendus, à maintes reprises. Le religieux chrétien lui a conféré une valeur sacrée (c'est l'un des sacrements) que, bizarrement, les pouvoirs civils, y compris post-révolutionnaires, ont en grande partie repris. De même, la sujétion de la femme a longtemps été le corollaire du mariage. Quelques décennies seulement, une broutille eu égard à l'histoire de l'humanité, nous séparent de l'époque où la femme mariée ne pouvait travailler, par exemple, ou avoir un compte bancaire, autre exemple, sans l'autorisation de son tyran de fait. Voici moins longtemps encore, la femme, en se mariant, perdait une part de son identité, son nom. Le changement législatif introduit à ce sujet par Yvette Roudy, remarquons-le au passage, demeure largement ignoré, tant des impétrants que des employés de l'état-civil. Et le « devoir conjugal », ou plutôt le refus de l'accomplir, demeure une cause fréquente de divorce.

D'aucuns, emportés par l'impétuosité, ont pu parler à propos du mariage, de prostitution légalisée. Nous n'irons pas jusque là, quoique nous eussions pu en être tentés.

Les lecteurs nous soupçonneront sans doute de n'avoir guère de tendresse pour les épousailles légales et moins encore sacrées. Ils ne se trompent guère, mais soyons cependant impartiaux. Car le mariage, dans la plupart des cas, c'est aussi la fête, les cadeaux (on retrouve le fric, mais sous la forme adoucie du don) et, dans certains cas, les chansons et la biture : la figure du « noceur » nous est restée, qui ne pratique pas seulement les intempérances lors des jours de mariage. Certaines célébrités se sont fait une spécialité du mariage à répétition, avec photos pour magazines pipol et caméras télé, pour montrer l'étendue des réjouissances. L'une d'entre elles, M. Barclay, en financier avisé (le fric encore), parvint même à faire financer (on dit sponsoriser de nos jours) quelques unes de ses dernières noces par des marques en mal de publicité, ce qui a entraîné une certaine émulation dans le milieu de la jette-set. Saluons ce noceur, dans tous les sens du terme, précurseur.

Et l'irruption du divorce, timide d'abord, car la religion brandit ses foudres des grands jours, et ne les a toujours pas rangées - le sacrement reste le sacrement, sapristi - a, il faut le reconnaître, changé les choses. Si, pendant longtemps, la femme divorcée a été couverte d'opprobres (l'homme moins, tiens, c'est marrant), la banalisation du divorce, qui touche apparemment un couple sur deux, a changé bien des choses. En bref, la valeur sacrée en a pris un sacré coup. Et donc, le mariage est devenu, de plus en plus, un contrat. Même si les rites demeurent vivaces : la robe blanche, symbole de virginité, bien rare aujourd'hui à l'arrivée devant le maire, demeure fréquente, pour le plus grand bonheur des fabricants spécialisés - remarque au passage : on n'exigea jamais d'habit blanc pour le monsieur, tiens, c'est marrant - alors que la jarretière semble passée de mode. Toujours le meilleur qui s'en va, maugrée à ce sujet notre ami Sylvain Ethiré, qui regrette aussi profondément, à titre personnel, la quasi-disparition de la dot. On assiste même à un retour en vogue de l'enterrement de vie de garçon et, plus nettement, de jeune fille, ce qui, dit-on, procure dans certains cas quelques revenus supplémentaires à des strip-teaseurs des deux sexes. Conséquence lointaine de la loi Marthe Richard. Et on jure toujours fidélité devant monsieur le maire.

Le mariage est devenu surtout un contrat mais, incidemment, il demeure un business : la robe, les cadeaux, le traiteur, etc. Soufflons l'idée au ministre des finances, toujours à rechercher des stimulants pour la croissance : encouragez les mariages.

La reconnaissance, lente et difficile, de préférences sexuelles différant suivant les individus a posé la question du statut, général, de deux personnes vivant ensemble. Pourquoi un statut ? L'interrogation est légitime, et de nombreux couples vivent ensemble sans être passés devant le maire et bien moins le curé. Mais le statut présente des avantages économiques, fiscaux (pas dans tous les cas), patrimoniaux. Il facilite la transmission du patrimoine, et même d'un logement loué, plus aisément au conjoint et à l'éventuelle descendance. Le fric repointe son nez, mais après tout, pourquoi ne pas se protéger. La

gauche législatrice a mis au point le PACS pour celles ou ceux, quel que soit leur sexe, qui se satisfont de limiter l'enregistrement de leur vie commune à un contrat, révocable, grosso modo, ad nutum. On prit bien soin de préciser, car le goupillon ruait dans les brancards et la droite, jamais bien loin d'icelui, grondait, qu'il ne s'agissait pas d'un mariage au rabais. Clause de style. Le PACS se différencie certes juridiquement du mariage civil, mais sur le fond bien peu. Quand au mariage religieux, notre république laïque en fait une affaire privée et c'est très bien comme ça. Quelques années plus tard, maintenant précisément, la droite envisage, voyez comme on change, d'« améliorer le PACS » (traduisez : donner plus de droits aux pacsé-e-s), mais attention, hein, il ne s'agit pas d'en faire un sous-mariage. Clause de style. Encore qu'il faille toujours se méfier des « améliorations » concoctées par la droite ; déjà, parfois, celles de la gauche...

L'un des aspects réjouissants de l'affaire de Bègles a été de lire dans la presse des avis, dont celui d'un honorable, par définition, président de tribunal d'instance, estimant que le mariage était une institution obsolète. Voilà un réel progrès. A partir du moment où une part importante de la société l'a désacralisé, on voit mal en effet ce qui justifie son maintien, sauf l'intérêt des avocats pour lesquels la conséquence statistiquement importante du mariage, le divorce, constitue, à l'instar des strip-teaseurs évoqués précédemment, une source non négligeable de revenus. Pour les amateurs de sacré, il y a toujours les clergés de toutes obédiences, qui ont une vaste expérience de la chose.

On pourrait se demander pourquoi une proportion agissante de gays et lesbiennes fait tant de foin pour avoir le droit au mariage. Pourquoi tant de rage pour une coutume, charmante peut-être, mais terriblement désuète ? On peut, si on y tient s'habiller de blanc et faire la bamboula lors d'un PACS. Mais c'est qu'il y a, derrière cette question du mariage, un problème bien plus sérieux : celui de l'adoption, ou, pour les couples lesbiens ou les pacsés hétéros, celui de la co-parentalité. Dans l'état actuel de la législation, seul les conjoints mariés sont considérés comme mère

et père d'un enfant adopté. Si le couple n'est pas passé devant le maire, seul l'un des deux est considéré comme adoptant. L'adoptant « officiel » passe-t-il sous un autobus quelques jours ou mois après l'adoption que l'enfant, en principe, retourne à la DDASS s'il en vient. Pour un couple lesbien, la partenaire accouchant d'un enfant en est seule responsable légale. L'autre n'a aucun droit à l'éducation, ni à la garde de l'enfant en cas de malheur.

Voilà quelque chose d'autrement sérieux que le mariage. L'enjeu, le seul vraiment important, est celui de la reconnaissance de l'homoparentalité. Faut-il y faire droit ? Les avis sont, il fallait s'y attendre, partagés. Passons sur les homophobes, les grenouilles de tous types de bénitiers et les gardiens des « ordres moraux », défauts cumulables. Cela fait certes du monde, mais leurs arguments sont, de notre point de vue, sans intérêt. Nous avons lu d'abondantes contributions des « spécialistes », plus quelques ouvrages autour du thème « l'enfant a-t-il besoin d'un père et d'une mère ». Rien de probant. L'ombre du grand Sigmund et son oedipe ont pris un coup de vieux, les analyses de suivi significatives sont peu nombreuses et peu concluantes, les psys de tous acabits tournant autour de l'enfance sont en désaccord, et dans ce désaccord, on sent souvent des considérants beaucoup plus moralisateurs, quel que soit leur parti, que scientifiques. Rien ne semble prouver que l'enfant a davantage besoin d'un papa et d'une maman que de deux papas ou deux mamans. Rien ne prouve non plus le contraire. Et dans le cas précis de l'adoption, on peut raisonnablement penser qu'un enfant aura davantage de possibilités d'épanouissement chez un couple homosexuel que dans un orphelinat ou un foyer d'institutions spécialisées, quand bien même ces dernières font souvent bien leur travail.

Derrière cette affaire de mariage, c'est bien le droit de l'adoption qu'il y a lieu de réformer. Et cela vaut tant pour les couples gays ou lesbiens que pour les couples hétéros non mariés. Après tout, un enfant « naturel » (l'usage a de ces expressions !) peut être reconnu par son père en dehors de tout lien conjugal. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'enfant adopté ?

Laissons donc le mariage aux amateurs de folklore ou aux quêteurs de sacré, aménageons le PACS, modifions le droit de l'adoption. Si le show un peu vulgaire de Bègles aura pu contribuer à cela, il n'aura pas été tout à fait inutile. Mais on pourrait faire sans si la réflexion prenait enfin le pas sur le spectacle.

❖ QUAND LE MARIAGE DEVIENT SUBVERSIF

Par Clémentine Autain

En signant le Manifeste pour l'égalité des droits, je n'avais pas imaginé mettre le doigt dans une telle affaire... La proposition d'ouvrir le mariage aux couples de même sexe a provoqué un débat national d'une ampleur étonnante, pour ne pas dire disproportionnée. En célébrant un mariage réputé illégal à Bègles, Noël Mamère a permis de mettre la revendication sur le devant de la scène. Les médias se sont jetés avec gourmandise sur l'événement. Pendant des mois, les formations politiques de gauche ont rivalisé sur le mode « plus moderne que moi, tu meurs », tandis que la droite s'est montrée gênée aux entournures, balancée entre son traditionalisme basique et ses angoisses de ne pas répéter le scénario du PACS... Au total, pourquoi tant de bruit et tant de mobilisation ?

En réalité, ce qui est en jeu avec l'ouverture du mariage aux couples de même sexe est tout sauf anecdotique. La revendication interroge la conception de la famille et des rapports masculin/féminin, concrètement mais surtout symboliquement. Au-delà de la simple recherche d'égalité des droits devant la loi, l'ouverture du mariage met profondément à mal le modèle hétéro-patriarcal. En effet, le mariage est une institution conçue pour asseoir un modèle familial précis (le patriarche, sa femme et ses enfants), perçu comme le socle de l'organisation sociale dans la version initiale du Code civil. L'infériorité des femmes a longtemps prévalu sur le plan juridique, le mariage lui conférant un statut de mineure. Les féministes se sont traditionnellement élevées contre cette institution, dénoncée comme un cadre aliénant pour les femmes. Au cours du XXe siècle, le mariage a largement évolué face au mouvement d'émancipation des femmes (il

reste bien une curieuse inégalité : les femmes peuvent se marier à partir de l'âge de 15 ans alors que les hommes doivent attendre la majorité...). Aujourd'hui, les femmes n'ont plus besoin de l'autorisation de leur mari pour travailler ou ouvrir un compte en banque. Dans le même temps, le lien entre mariage et procréation a été battu en brèche. La majorité des naissances se fait aujourd'hui hors mariage et tous les couples mariés ne sont pas procréateurs. Progressivement, l'institution du mariage perd, de fait, sa vocation initiale de normalisation sociale. Pour autant, les politiques publiques - comme bien souvent en matière de famille - ne sont pas clarifiées. Si l'on continue à fermer le mariage aux couples de même sexe, c'est parce que, fondamentalement, la supériorité de l'hétérosexualité sur l'homosexualité doit toujours prévaloir, avec son corollaire, la différence des sexes. Même à gauche, bousculer l'ordre des sexes et des sexualités ne va pas de soi. Or, ouvrir le mariage aux couples de même sexe, c'est dépasser le cadre étroit de la différence des sexes comme préalable au lien amoureux et comme cadre incontournable à la constitution d'une famille. L'enjeu est donc de taille.

Le débat permet de poser une question simple, qui concerne tout un chacun : si le mariage n'est plus un régulateur social, à quoi sert-il ? Même si elle fait primer la vie à deux sur le célibat (c'est pourquoi l'abolition pure et simple du mariage n'est pas à exclure !), l'union légale permet d'instaurer des solidarités entre deux personnes qui s'aiment. Dès lors, aucune raison de priver les couples de même sexe de ce droit. Reste un argument bien répandu : « Pourquoi les homosexuels demandent-ils à se mouler dans une institution aussi ringarde et conformiste ? ». D'abord, je ne vois pas pourquoi les gays et les lesbiennes devraient absolument être plus anti-conformistes que les autres. Surtout, le mariage repensé peut radicalement changer de nature et d'objectif. L'institution n'a déjà plus grand-chose à voir avec ce qu'elle était au XIXe siècle. Faisons-là encore évoluer et avec elle, la conception de la famille. La subversion n'est donc pas toujours là où l'on croit...

Clémentine Autain est Adjointe au Maire de Paris, élue du 17^e Arrdt.

❖ **MARIONS-LES ?!?**

Par Michel Pillier

Un numéro spécial de « La Gauche ! » sur le mariage ? Cette curieuse idée laisse perplexe. Le mariage serait-il devenu un thème politique ? Mes amis banquisards se laisseraient-ils gagner par cette manie de la gauche libérale qui consiste à mettre en avant des sujets sociétaux pour mieux dissimuler leur ralliement aux idées dominantes ? Un cache-sexe en quelque sorte.

Quel est donc le sens du mariage ? Ce n'est pas un simple acte d'état civil, ni un contrat ordinaire : c'est un rite de passage. Pourquoi ce rite existe-t-il dans la quasi-totalité des sociétés (aucune société ne vit sans rite) ? Pourquoi toutes les grandes religions le célèbrent-elles d'une manière ou d'une autre ? Pour la raison de fond qu'il engage ce qu'il y a de plus fondamental dans une vie humaine : sa reproduction.

Se marier ne se réduit pas à la décision de vivre ensemble (de nos jours on vit très souvent ensemble sans être mariés). Ce n'est pas seulement choisir un partenaire amoureux (il y a des relations amoureuses hors mariage, et aussi des mariages de raison). Non : se marier, c'est s'engager devant la société (ou devant Dieu, s'il s'agit d'un mariage religieux) à fonder une nouvelle famille. C'est à dire à faire ensemble des enfants et à les conduire vers l'âge adulte. C'est un rite de fécondité et de responsabilité vis à vis de sa descendance. Au point qu'on parle de mariage blanc lorsque cette fécondité échoue. Le mariage comporte indissolublement la promesse tacite de la procréation. Il est donc forcément hétérosexuel puisque l'humanité n'est pas hermaphrodite.

Que Noël Mamère, dont le prénom évoque la Nativité et le nom la Maternité, ait oublié cette signification profonde du mariage au point d'en célébrer un entre deux homosexuels laisse pantois. Certes, l'ancien journaliste télévisuel reconverti dans la politique spectacle est habitué des coups médiatiques. Il fonctionne à l'audimat plus qu'à la pertinence ! Au

demeurant, son émotion avait l'air sincère le jour de la cérémonie aussitôt annulée. Il avait sans doute de bonnes intentions. Mais l'enfer en est pavé.

Evitons de considérer comme du courage ce qui n'est que sottise. Abolir le caractère bi-sexué du mariage serait un grave contresens. Vouloir y faire entrer la politique est une dangereuse confusion. La République reconnaît la liberté sexuelle des citoyens. Elle pose que les relations intimes ne relèvent pas du champ public dès lors qu'elles sont passées entre des êtres adultes et consentants. Elle doit garantir l'égalité des droits et veiller à prévenir toute discrimination fondée sur des pratiques privées qui relèvent du choix de chacun.

Des progrès considérables en matière d'évolution des mœurs ont été enregistrés sur ces points dans les dernières années. Il faut s'en réjouir. Il faut les conforter. Point n'est besoin pour cela de marier des homosexuels. Réserver le mariage aux personnes de sexes différents n'est ni discriminatoire, ni attentatoire à l'égalité des sexes. L'humanité est faite de deux sexes différents. Le mariage consacre cette parité dans un projet familial.

Puisque la gauche se bat pour que la parité soit reconnue et effective dans l'ensemble de la société, ne voit-elle pas l'incohérence qu'il y aurait à l'extirper du mariage, où elle s'impose naturellement ?

❖ **DU MARIAGE EN SOCIÉTÉ DESENCHANTEE**

Par Jean-Michel Dejenne

Nous vivons une ère de nuptiolatrie. Du film à succès « Mariage ! » au dossier central d'un Express de juin (« tout le monde en rêve ! »), du thème estival du Forum des Images à Paris à un mariage médiatique printanier et princier en Espagne, les voiles blancs de mousseline nous caressent sans fin.

La gauche n'est pas traditionnellement favorable au mariage, et il faudrait relire Léon Blum là-dessus. La droite, elle, l'a toujours été, dans toutes ses composantes, même si l'on a pu lire sous la plume de l'un de ses écrivains de

renom, Jean d'Ormesson, un certain mépris pour « *le bonheur calme, un peu ignoble et déjà mort des mariages bourgeois* » (dans « L'amour est un plaisir »).

La persistance et même le regain du mariage, plus de trente ans après l'avènement de la contraception et Mai 68, et au temps du PACS, doivent cependant nous interroger.

La situation a bien changé depuis 1898 où le libertaire René Chaughi publiait « Immoralité du mariage ». Aujourd'hui en effet, les mariages arrangés, les mariages d'intérêt n'ont plus cours, sauf dans quelques secteurs marginaux marqués par des pesanteurs religieuses intégristes. Il n'est plus le cadre social et moral obligatoire pour l'exercice d'une sexualité plus ou moins choisie, il n'est plus « *un viol public préparé par une orgie* » (Chaughi).

Le mariage est devenu un acte de plein consentement, même si la question de ses motivations conscientes et inconscientes demeure posée.

« *Quelle chose stupide et misérable qu'un jour de noce !* » s'écriait George Sand, et de ce point de vue les choses ont peu évolué. C'est pour la mariée, écrit Chaughi, « *narguer les anciennes amies restées filles, c'est créer autour de soi des jalousies et des tristesses (...)* A bien y réfléchir, tout cela est d'un cynisme révoltant. Puis la mairie [où] un monsieur quelconque [donne] la désolante lecture de quelques articles d'un code idiot (...) La journée, si bien commencée, finit encore mieux. On prélude à l'accouplement prochain par une soulographie générale (...) A mots couverts, toute la délicieuse pornographie qui fleurit au sol de France triomphe ».

Tout ceci a donc peu changé. Et dans une société où le nombre de personnes seules est si important, et fait vendre tant de papier (et de tout, d'ailleurs), où la recherche de la fameuse « âme sœur » est un marché, le jour de noces semble bien un exhibitionnisme indécent, un moment où les mariés jettent leur bonheur à la face des autres sans se soucier de leur condition.

« Pour vivre heureux, vivons cachés » semble totalement désuet à l'heure de la télé-réalité...

Que le mariage soit devenu cet objectif consensuel, ce Graal social, si valorisé, illustre certainement la crise des valeurs progressistes. Le mariage, par son caractère public, solennel et institutionnel, répond sans doute à un besoin de repère stable dans un monde de précarité généralisée.

Il est aussi présenté et vécu comme une preuve de réussite sociale et personnelle, à une époque où les succès collectifs se sont faits rares, et où le fameux repli sur la sphère privée a fait son œuvre. On a d'ailleurs entendu quelque part que les hommes mariés étaient les « derniers aventuriers ».

On ne sait trop quelle arche perdue ils finiront par atteindre, puisque les conditions de travail et de vie, la libéralisation des mœurs et la sensualisation (pour ne pas dire plus) de l'espace public et médiatique ont raison de plus du tiers des couples mariés en trois ans en région parisienne, et de la moitié en dix ans. Que signifie ce serment de fidélité que nul ne croit plus pouvoir ni même vouloir tenir ? Quelle est la valeur d'une institution qui ne se résume plus qu'à un avantage fiscal et une jolie robe ? Pourquoi le succès d'une illusion supplémentaire ?

Peu nous importe que les gens se marient ou non. Mais reprenons le chemin des conquêtes politiques et sociales, vidons les poches d'individualisme repu, et nous verrons alors, sans robe virginale ni marche nuptiale, qu'il nous faut du bonheur, et rien d'autre !

❖ UNIS PAR LES LIENS DU MARIAGE, LE NOUVEAU FANTASME DES GAYS

Par Vincent Guillot

Saper aude, disait Horace, ose te connaître, reprenait Kant. Je ne peux m'empêcher, méchamment, de faire le parallèle entre minorité, le plus faible nombre et minorité « incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui ». Il est si confortable d'être mineur, disait le philosophe allemand, il est si confortable de se raccrocher à l'ordre

hétéro patriarcal, à l'ordre moral, plutôt que de réinventer une sexualité, un schéma familial.

Il est vrai que la question du mariage homo n'est pas si simple et que les politiques ont tous cru ou voulu croire que le problème était réglé avec le PACS, héritier du CUS (Contrat d'Union Sociale). Depuis, les homos sont devenus gays, oubliant au passage ce que ce qualificatif avait de politique et se sont approprié, par un révisionnisme à peine masqué, l'histoire du mouvement Lesbien Gay Bi et Transgenre (LGBT).

Une fois reformatés, politiquement corrects (jeunes hommes de bonnes familles, socialement intégrés, propres sur eux), il ne leur restait qu'à revendiquer le dernier bastion petit bourgeois : le mariage et la famille, pour mieux se conformer à l'hétéro-normativité, sans se rendre compte qu'ils flirtaient avec les poncifs de la peste brune, avec en plus le soutien de l'extrême droite !

Si cela était simplement le soutien du front national, je m'en moquerais. Le vrai problème est cette tendance gay à l'invisibilisation des autres composantes de la « communauté », tout en criant haut et fort à l'homophobie de manière itérative. Quid des folles, des camionneuses (butchs), des travs et des trans.

Pour les transsexuel-le-s soit dit en passant, le combat du mariage est gagné depuis une décennie, mais les homos sont effrayés par l'image socialement incorrecte des trans. Ils ne s'en sont jamais aperçus ! Quid donc de ceux pour qui l'orientation sexuelle n'est pas un programme mais juste une orientation non choisie certes mais assumée. N'oublions pas tout ceux et toutes celles qui ne revendiquent que le droit à être eux même.

J'abhorre cette façon si agaçante à se poser en victime, pleurnicher et déclamer à tout bout de champs des jérémiades sur la difficulté à être gay, se découvrir gay, s'assumer en tant que tel...et surtout à se placer sur le devant de la scène, à se présenter comme les seuls représentants dignes d'une autre sexualité. Ils ont oublié le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR), le Groupe de

Libération Homosexuel (GLH) mais aussi le MLF, qui avaient ouvert la voie à la déconstruction, sinon du genre, au moins des valeurs bourgeoises, dont le mariage. Ils avaient dissocié sentiment et sexualité, et rappelé que le mariage et ses liens ne sont là le plus souvent que pour aliéner, enchaîner et non libérer.

Ils ne veulent pas choquer, ne se tiennent pas par la main hors du Marais, sont au placard, ayant bien ainsi intégré les valeurs hypocrites du sabre et du goupillon (les valeurs de ceux qui ont jeté les putes hors des cités et qui se font serrer avec les plus jeunes d'entre elles) : Je veux me marier, faire des enfants, mais il ne faut pas qu'autrui ne perçoive mon désir, mon plaisir pour celui avec qui je construis un projet parental. Mais comment percevrait-on un couple hétéro qui ne se manifesterait jamais comme étant l'union de deux personnes s'aimant, se désirant (l'une des clauses d'annulation du mariage étant d'ailleurs la non consommation de celui-ci).

Par ailleurs, on nous dit que ce mariage n'est qu'une étape, que l'objectif est l'enfant. Pourquoi pas, mais faut-il vraiment se marier pour faire des mômes ? 40% d'entre eux naissent aujourd'hui hors mariage ! On nous parle aussi de la reconnaissance des deux parents. Certes c'est un point essentiel de la parentalité hors mariage, mais alors pourquoi ne pas militer pour le droit de tout les conjoints qui élèvent des enfants n'étant pas reconnus comme leur, car non biologiques, et qui perdent tout lorsqu'ils se séparent ? Voici une vraie intégration : associer son combat à celui des autres, mutualiser les besoins avec nos différences. Pour ce qui est du droit à l'adoption qui nous fera croire que seuls les gays sont discriminés ? Croyez vous que l'on y accède si on est pauvre, chômeur, handicapé... ? Quelques dizaines de milliers d'enfants issus de couples homos existent en France, c'est une réalité tangible, étudiée par les psy, et les sociologues, et leurs parents n'ont pas eu besoin de se marier pour procréer. De plus la reconnaissance sociale ne passe plus nécessairement par le mariage, alors à quoi bon le revendiquer?

Voilà ou j'en étais du mariage homo, moi qui suis père homotranssexuel et vous l'avez compris contre toute forme de contrat, que ce soit le PACS ou le mariage. Pourtant un matin en écoutant la radio devant mon café, j'ai changé d'avis. Oui je suis pour le mariage homo ! Pourquoi ? Parce que, interrogé, le psychanalyste de l'épiscopat tançait ceux qui sont promis aux feux de l'enfer, ajoutant aux dogmes affaiblis de l'église, ceux de la psychanalyse : « les difficultés de notre société et sa violence sont dues au délire de mai 1968, aux pertes des valeurs de la famille, du rôle du père et non pas à la crise économique ... ». Puis il expliquait doctement que l'enfant ne peut se construire une personnalité qu'avec un père et une mère, oubliant au passage, la génération des orphelins de 1914/1918, les mères célibataires (et donc les enfants sans père mais pas nécessairement sans référent masculin), bref, le grand retour de l'ordre moral, qui veut imposer sa bassesse, et prône la mort de millions d'habitants du tiers monde, plutôt que l'utilisation du préservatif.

Gay mariez vous, vous faites râler les curés, parler les psys et puis après tout, un jour ou l'autre vous assumerez votre différence, sans vous sentir obligés de singer les hétéros!

Vincent Guillot est Vice-président du Centre d'Aide de Recherche et d'Information sur la Transsexualité et l'Identité de Genre (CARITIG), Représentant pour l'Europe francophone de l'Organisation Internationale des Intersexués (OII)

❖ NOUVELLES DE LA GAUCHE !

Par Mick et Paule

Peut-être connaissez-vous le site www.revue-republicaine.org, animé par Frédéric Beck et son équipe. On y trouve beaucoup d'informations sur les mouvances républicaines, dont les souverainistes comme quoi nul n'est parfait. Mais bon, les infos sont intéressantes, et les commentaires assez régulièrement d'une réjouissante acidité. Le site mentionne à plusieurs reprises **La Gauche !** et, dans un article sur les recompositions en cours dans la mouvance de la gauche républicaine, émet le commentaire suivant :

« **La Gauche !** : Emmenés par Jean-Luc Gonneau et ses banquisards, **La Gauche !**

*entend surtout demeurer assez souple dans ses structures et sa ligne idéologique pour avoir un pied dans chacun des partis en voie de formation. On trouve ainsi des membres de La Gauche ! à la CNGR, au MARS, au PRS de Jean-Luc Mélenchon, à Aujourd'hui la République ou encore à EGALÉ du sénateur Gérard Delfau. Peut-être même, en cherchant un peu, en dénicherait-on au MRC... Reste que cet éparpillement octroie à **La Gauche !** l'opportunité de s'imposer, sous réserve de n'avoir en propre aucune ambition électorale, comme une structure pivot de la gauche républicaine. Tel est d'ailleurs le sens du projet de charte récemment diffusé à titre de document de travail pour la constitution d'une fédération ou d'une confédération des mouvements de gauche républicaine. »*

Pas mal vu, les amis. Et oui, nous avons quelques adhérents qui n'ont pas (encore) été exclus du MRC. Et oui, notre structure est d'une souplesse qui nous enchante chaque jour davantage. Et oui et non, notre ligne idéologique n'est pas que souple : si notre goût de l'ouverture en fait râler plus d'un, notamment du côté du Kremlin-Bicêtre, notre ligne nous paraît, elle, d'une grande cohérence, davantage que beaucoup d'autres, que nous ne citerons pas faute de place, car la liste est longue, et parce que nous sommes, au fond, bien bons.

❖ NOUVELLES DE LA GAUCHE CONGEELEE

Par Loulou

Ils commencent à s'empailler, au PS, sur l'Europe. Faudra-t-y dire oui ou non à la « constitution Giscard » ? La question est étonnante : comment un parti qui se dit de gauche et anti-libéral (on ne sourit pas) en plus, peut-il envisager de voter oui à une « constitution » toute entière bâtie sur le libéralisme triomphant ? Passons, mais notons au passage, car il faut être juste, que les arguments justifiant le non développés, entre autres, par Jean-Luc Mélenchon ou Gérard Filoche sont solides, structurés, convaincants.

Mêmes bisbilles, toutes proportions gardées, chez les Verts, qui en rajoutent même (Alain Lipietz, Dominique Voynet...) dans

l'enthousiasme pro-libéral. Un enthousiasme qui ne gagne visiblement pas une bonne partie de leurs adhérents.

Le PC est apparemment en vacances, ou bien affairé à préparer la prochaine fête de l'Huma.

Et comme chaque été, les universités éponymes vont fleurir aux quatre coins de France : d'ATTAC au PS en passant par le MRC et tant d'autres, les amateurs de tourisme politique auront l'embarras du choix. Le PS entend préparer le lancement de son grand projet décennal, rien que ça. On croyait que ça devait commencer au dernier congrès de Dijon, mais apparemment, ça n'a pas marché. On verra bien. Le MRC (« *le premier mouvement immobile que j'aie connu* » écrivait Paule récemment dans ces colonnes), lui, reprogramme ses thèmes habituels, imperturbablement, avec ses intervenants habituels. Bah, il faut aussi des cinémas de répertoire.

La Gauche ! ne tiendra pas d'université d'été, car nous sommes, nous, en université permanente. Et puis, il y a, tout de même, des vacances, non ?

❖ PETITES ANNONCES CLASSEES

Réchauffer la Banque recrute toujours des journalistes intervieweurs/euses, grand(e)s et petit(e)s reporters, designers, dessinateurs... Pas trop sérieux ne pas s'abstenir. Aucune rémunération n'est envisagée à première vue, ni à deuxième. A perte de vue, on verra.

*Si vous ne souhaitez plus recevoir **Réchauffer la Banque**, ce qui serait dommage, un p'tit courriel ou courrier, et hop, sitôt dit sitôt fait.*

❖ SI RECHAUFFER LA BANQUISE VOUS INTERESSE...

Il y a plusieurs façons de contribuer à faire vivre ce bulletin, le futur site internet et nos idées. Si l'envie vous en prend, merci de nous renvoyer cette feuille à l'adresse indiquée dans l'ours, ou de nous écrire un p'tit courriel

Je souhaite continuer à recevoir **Réchauffer la Banque**

Je souhaite aider à diffuser **Réchauffer la banque**

J'adhère à l'association **CACTUS**, editrice de réchauffer la banque et du site www.cactus-republicain.org et vous joins un chèque de 15 euros à l'ordre de **CACTUS REPUBLICAIN**

Je suis disposé(e) à collaborer à **Réchauffer la banque**

Je souhaite recevoir les numéros précédents

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : CP :

Téléphone :

Courriel :

Réchauffer la banque

Publication : Jean-Luc Gonneau **Rédaction** : Joao Silveirinho **Éditorialiste** : Sylvain Ethiré **Conception** : Jean-Christophe Frachet **Humeurs** : Mick et Paule, Jean-Michel Hureau **Grande Reportère** : Florence Bray. **Dessins** : Michel Hulin.

Adresse et abonnement : Le Cactus Républicain - J.L. Gonneau - 3, avenue Vélasquez 75008 Paris

Courriel : jean-luc.gonneau@wanadoo.fr

Internet : <http://www.cactus-republicain.org>

Les manuscrits, pécis, buccoscrits, tapuscrits, électroscrits etc. reçus, publiés ou non, ne sont ni rendus ni échangés. On vous aura prévenus.

Elles/ils écrivent pour La Banquise : Anne Alize, Elie Arié, Clémentine Autain, Gilles Bachelier, André Bellon, Géraldine Biaux, Jean-Philippe Brunet, Michel Cabriol, Philippe Callois, François de la Chevalerie, Olivier Clerc, Daniel Cojean, Jacques Decaux, Chantal Decosse, Jean-Michel Dejenne, Jean Delons, Jean-Michel Dodd, Emmanuel Dupuy, Gabriel Galice, Vincent Guillot, Eric Halphen, Georges Hervel, Jean-Marc Holleaux, Dominique Lacout, Nathalie Laillet, Jeannick Le Lagadec, Christian Lemasson, Loulou, Georges Michel, Fatiha Mlati, Eric Mouron, Michel Naudy, Vincent Ortega, Jean-René Peltier, Michel Pillier, Michel Portal, Roberto Robertelli, Ruy Rodrigues da Silva, Jacques-Robert Simon, Patrick Trannoy, Louie Wyler, Olivia Zemor...

Elles/ils ont participé aux cafés-débats de La Banquise : Géraldine Biaux, Claude Boucher, Camille Cabral, Jean-Claude Fiemeyer, Jean-Luc Gonneau, Eric Halphen, Pierre Henry, Jeannick Le Lagadec, Michel Lefebvre, Fatiha Mlati, Eduardo Olivares, Ismaël Omarjee, Temir Porrás, Ruy Rodrigues Da Silva, Marco Antonio Rodrigues Dias...

Attention ! pendant l'été, notre site

<http://www.cactus-republicain.org>

**est en travaux. Un nouveau site tout neuf
tout beau courant septembre !**

Bonnes vacances !